

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10334**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence : Licence Domaine : Arts, Lettres, Langues Mention : Lettres Spécialité : Lettres Classiques

Nouvel intitulé : Licence Lettres (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

135 Langues et civilisations anciennes, 131g Littérature appliquée à la documentation, communication, lettres et enseignement, 126 Histoire

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- prendre la parole devant un public pour transmettre des connaissances
- préparer et concevoir des supports écrits et/ou un contenu oral avant la prise de parole
- commenter un texte, une œuvre d'art, une image en mobilisant un savoir et une méthode
- rédiger et réaliser des supports de communication écrits
- rechercher des informations et/ou de la documentation et les (la) sélectionner
- analyser de façon critique et scientifique les différentes sources d'information
- relire un texte, corriger les erreurs de langue, de typographie et vérifier les références et les citations
- réécrire un texte pour mieux organiser son contenu ou améliorer son style

Compétences ou capacités attestées

- maîtrise de l'expression écrite et orale
- aptitude à argumenter et à construire un raisonnement
- aptitude à synthétiser des documents
- aptitude à mobiliser des connaissances et à les sélectionner pour résoudre une difficulté
- compréhension précise d'un texte français, latin ou grec et aptitude à le restituer dans une autre langue
- maîtrise de l'outil informatique
- maîtrise d'une langue vivante
- méthodologie du travail en équipe
- méthodologie de la recherche documentaire
- aptitude à organiser de façon autonome son travail personnel
- aptitude à transposer son savoir dans un autre domaine

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

La Licence spécialité Lettres Classiques est une formation généraliste, qui se prolonge le plus souvent par un Master ou par une autre formation spécialisée.

Les secteurs d'activité vers lesquels les compétences acquises orientent les titulaires de la licence sont :

- Les métiers de l'enseignement et de la formation
- Les métiers du livre et de la documentation
- Les métiers du tourisme et de l'animation culturelle
- Les métiers de la communication et du journalisme liés à des activités rédactionnelles
- Les métiers de la fonction publique

Type emplois accessibles

- Les métiers du livre et de la documentation
- Les métiers de l'enseignement et de la formation
- Les métiers du tourisme et de l'animation culturelle
- Les métiers de la communication et du journalisme liés à des activités rédactionnelles
- Les métiers de la fonction publique

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1202 : Animation d'activités culturelles ou ludiques

G1201 : Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

E1305 : Préparation et correction en édition et presse

E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation est accessible, au niveau L 1, pour les élèves titulaires du bac ou avec le DAEU. Les élèves issus des classes préparatoires aux grandes écoles (concours littéraires) sont admis en L 2 ou en L 3 sur examen de leur dossier par la commission pédagogique du Département. Les demandes de réorientation ou de transfert d'une autre Université sont également étudiées par la commission pédagogique du Département, ainsi que par le Service Scolarité.

Il existe une passerelle entre la L 1 de la licence spécialité Lettres Classiques et la licence spécialité Lettres Modernes.

Descriptif des composantes de la certification :

Licence spécialité Lettres Classiques

L 1 (la maquette est conçue pour faciliter une réorientation à l'issue de S 1 et de S 2)

- 2 UE de littérature française (12 ECTS)
- 2 UE de latin et grammaire / linguistique française (12 ECTS)
- 2 UE de grec (langue et civilisation) (12 ECTS)
- 2 UE de littérature comparée et civilisations de l'Antiquité (12 ECTS)
- 1 UE de méthodologie et langue vivante (6 ECTS)
- 1 UE de langue vivante (3 ECTS)
- 1 UE d'option (au choix : art, civilisation, philosophie, littérature, histoire) (3 ECTS)

L 2 et L 3 :

- 4 UE de littérature française (24 ECTS)
- 4 UE de latin (22 ECTS)
- 4 UE de grec (22 ECTS)
- 2 UE de linguistique et philologie classique (10 ECTS)
- 2 UE de philologie classique (8 ECTS)
- 2 UE de littérature et civilisations de l'Antiquité (10 ECTS)
- 2 UE de littérature et langue du Moyen-Age et de la Renaissance (8 ECTS)
- 2 UE de langue vivante (4 ECTS)
- 4 UE d'options (au choix, ouvrant sur des domaines connexes du savoir) (12 ECTS)

(L 2 : histoire des mentalités, art, philosophie, littérature, histoire ; L 3 : esthétique et syncrétismes culturels, anthropologie et histoire des idées, historiographie, littérature)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU/NI	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). Eventuellement % enseignants/professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
Après un parcours de formation continue	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
En contrat de professionnalisation	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23/04/2002 publié au JO du 30/04/2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté d'habilitation du 16/07/2008

Pour plus d'informations

Statistiques :

Taux de réussite en L 1 (étudiants présents aux examens) : 80 %

Taux d'obtention de la licence (étudiants de L 2 et de L 3 présents aux examens) : 90 %

Poursuite d'étude en master : 80 %

Autres sources d'information :

UFR Lettres et Langages (www.lettreslangages.univ-nantes.fr), Département de Lettres Anciennes

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Lieu(x) de certification :

Université de Nantes

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Département de Lettres Anciennes, Bâtiment Tertre, chemin de la Censive du Tertre, BP 81227, 44312 Nantes Cédex 3, France

Historique de la certification :

La licence de Lettres Classiques existe depuis l'origine de l'Université

Certification suivante : [Licence Lettres \(fiche nationale\)](#)